



credit

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2010 de l'Association Dimmbal.ch
14 avril 2010, HUG Genève, salle d'accueil 739

Membres et sympathisants présents :

Marc Pechère président, Antoine Geissbühler vice-président, Philippe Poget trésorier, Eric Huysecom, secrétaire, Anne Mayor coordinatrice, Frédéric Geissbühler rapporteur, Jean-Pierre Rochat rapporteur, Yves Reymond, Anne-Marie Boitel, Sophie Wyss, Antoinette Pechère, Pascale Sossauer, André Deom, Michel Mayor, Françoise Mayor, Myriam Ernst, Madeleine Béboux Naef, Jean-Claude Ghaleb.

Membres et sympathisants excusés :

Alain Perret, Suzanne Stocker, Jeanne Berthoud, Vincent Serneels, Claude Lecoultre, Benjamin Gold, Alexandre Zanetta, Isabelle Rappart, Martine Brunshawig-Graf, Sylvie Elben, Nathalie Gerber McCrae, Andrée Wattecamp, Claude Longet, Françoise Haas, Michèle et Blaise Loup, Liliane Meyer.

Procès-verbal : Eric Huysecom
Ouverture de la séance à 19h35

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2009

Le procès-verbal de l'assemblée générale précédente est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Rétrospective de l'association par le Président

Le président présente une rétrospective de l'association depuis sa fondation, avec ses temps forts et ses personnages clefs, et insiste sur le chemin parcouru malgré les difficultés (cf annexe).

3. Présentation des activités de l'association par la coordinatrice

A. Mayor présente de manière illustrée et chiffrée les réalisations des 12 derniers mois du projet de développement multisectoriel intégré, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie et de la culture (cf. annexe). Un débat est engagé sur les différences et complémentarités entre les petits projets attribués à des associations hommes, de ceux attribués à des associations de femmes, et la pertinence ou non de les distinguer lors des bilans et planifications. J.-C. Galeb et E. Huysecom font remarquer que les projets attribués à des associations d'homme ont un impact économique différent de ceux octroyés aux associations de femmes. La coordinatrice souligne que les projets qui sont gérés par des personnes individuelles ont un taux d'échec plus élevés que ceux supervisés par des associations locales. A. Mayor rappelle également que les associations de femmes sont beaucoup plus nombreuses et que leurs projets présentent un taux de réussite plus élevé. A. Mayor rappelle également que les associations de femmes sont beaucoup plus nombreuses et que leurs projets présentent un taux de réussite plus élevé. Plusieurs personnes, dont A. Deom et J.-C. Ghaleb insistent également sur la nécessité de former les enseignants. Jean-Claude Ghaleb regrette que l'on ne puisse plus utiliser de connexion internet pour atteindre ce dernier objectif.



credit

4. Rapport du trésorier

Le trésorier présente le bilan financier de l'association. Il précise que l'un des comptes de l'association, qui présente un avoir mineur, sera clôturé prochainement. Par ailleurs, le solde très positif est dû au fait que la période comptable du SSI se termine en juin, et de que de nombreuses dépenses seront effectuées d'ici là sur ce budget.

5. Rapport des contrôleurs aux comptes

J.-P. Rochat lit le rapport des contrôleurs aux comptes, lequel recommande l'approbation de ceux-ci et la décharge remise au trésorier et au comité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et la décharge est donnée.

6. Nouvelle composition du comité et nominations statutaires

Le président annonce son désir, ainsi que celui du vice-président, A. Geissbühler, de se retirer. Le président propose la composition suivante :

Anne Mayor, présidente,
Philippe Poget, vice-président,
Eric Huysecom, secrétaire.

Il propose également la nomination d'un nouveau membre au comité, Myriam Ernst, au poste de trésorière.

M. Ernst se présente et expose ses activités précédentes et en cours dans le domaine du développement, notamment au sein de Casa Alianza, du WWF et Enfants du Monde. Elle propose de s'engager dans l'association pour trouver des fonds.

La composition du nouveau comité est approuvée à l'unanimité. Anne Mayor gardera parallèlement sa fonction de coordinatrice.

7. Présentation des nouveaux membres

Cinq nouveaux membres sont présentés :

Christian et Svenja Lovis, Claudia Roth, Françoise Haas et Jean-Pierre Rochat.

Les nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité.

L'association comprend actuellement 64 personnes, dont 3 membres d'honneur.

8. Clôture

Aucun divers n'étant annoncé, la séance est levée à 22h00. Elle est suivie d'un verre de l'amitié offerte par les HUG et de discussions informelles.

Annexes:

Présentation ppt du Président sortant

Présentation ppt des activités de l'année écoulée